

REPUBLIQUE DU BENIN



PROJET DOMESTIC ACCOUNTABILITY

**Séance de reddition de comptes dans les secteurs de l'eau et
assainissement dans la commune de Sinendé**

Sinendé, le 14 Août 2010

Rapport de la séance

Sinendé, le 14 Août 2010

INTRODUCTION

Le samedi 14 Août 2010, s'est tenue dans la salle de réunion de l'UCPC de la Commune de Sinendé, une audience publique dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

Démarrée à 9h 30 mn, c'est à M. Bio Kouri Sanni, deuxième adjoint au Maire représentant M. le Maire en voyage qu'est revenu l'honneur de procéder à l'ouverture officielle de l'audience publique. Il a indiqué le contexte dans lequel la Commune a décidé de l'organisation de l'audience publique du 14 août 2010. Ensuite s'en est suivie la présentation du présidium composé de :

- 2^{ème} Adjoint au Maire : M. Bio Kouri Sanni
- CA Sinendé : M. Allassane Boukari
- Coordonnateur du PNE-Bénin : M. Armand Houanyè,
- Chargé de Programme du PNE-Bénin : Arnaud Adjagodo
- Pdt CL/Social Watch Bénin : M. SEKO Denis Adam



I. LES PARTICIPANTS A LA SEANCE D'AUDIENCE PUBLIQUE

La présente audience publique sur la reddition de compte dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement a regroupé **114 personnes dont 32 femmes**. Il s'agit, des notables, des

chefs religieux, des élus locaux et femmes de groupements. Les participants sont venus de tous les arrondissements de la commune à savoir : Sèkèrè, Sikki, Fô-Bouré et Sinendé.

II. RESUME DES COMPTES RENDUS

2.1- Point des comptes rendus

Pour M. Bio Kouri Sanni, deuxième adjoint au Maire, la reddition des comptes que la mairie fait s'inscrit dans la vision des autorités locales et la demande formulée par les Organisation de la Société Civile du réseau Social Watch Bénin, partenaire à l'initiative « Domestic Accountability (DA) ». Mieux, explique-t-il à l'assistance, cette audience qui n'est pas une première dans la commune relève de la volonté du conseil communal d'informer les populations des actions menées et recueillir d'elles leurs besoins afin de satisfaire leurs aspirations.

A sa suite, le Chef d'Arrondissement de Sinendé a insisté et fait remarquer à l'assistance que c'est grâce à Social Watch Bénin qui, dans le cadre de l'initiative DA dont la commune de Sinendé est partenaire, les amène ce jour à leur rendre compte de la gestion des secteurs de l'eau et de l'assainissement. Aussi a-t-il, sur la base de l'affiche réalisée par le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) du Bénin, fait le point des infrastructures réalisées dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement avec les appuis technique et financier des partenaires (Tableau sur page suivante). Pour finir, M. Allassane Boukari a partagé avec l'assistance les prévisions de la mairie en matière d'eau et assainissement pour l'année 2010.



Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la situation se présente comme suit :

	Partenaire/ Coût total (FCFA)	Activités / ouvrages réalisés ou prévus	Localités de réalisation
REALISATION POUR 2009 AEP	PPEA/ Pays Bas 17 250 000	Contractualisation avec une ONG pour l'intermédiation sociale	Tous les arrondissements (sèkèrè, Fo-bourré, sinendé, sikki)
	PADSEA 2 DANIDA	1 adduction d'eau villageoise (AEV)	Sikki
	PACEA/HELVETAS	40 compteurs	Anciens ouvrages dans tous les arrondissements
PREVISIONS 2010 POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP)	Pays Bas/PPEA AEP (41404675)	Réalisation et contrôle de 07 forages équipés de pompes à motricité humaine (FPM)	Sobérou, gboura2, Tokolé, Goussounonkpé Bansou, Foo Gbér'ou ouest, alafiarou
	FADEC	Réalisation et contrôle de 3 FPM	Barna, Dogbabi, Bourakou gah
	Programme SAOUDIEN	Réalisation et contrôle de 10 FPM	Gnaro bariba, haoussa, lemanou, sokka, sinendé peulh, yarra bariba, lemanou, gourou, kossia ; wari peulh
	Pays Bas/PPEA AEP (15585000)	Intermédiation sociale	Tous les arrondissements
	PACEA/HELVETAS	Pose de 20 compteurs FPM	Tous les arrondissements
	EPECS/HELVETAS	Réalisations de 15 mini adductions d'eau potable	11 écoles primaires et 4 centres de santé dans les arrondissements
	Prêtes de Fo-Bourré	Constructions de 02 AEV	AEV Guessou Bani, Boukouro
REALISATIONS 2009 POUR L'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	PNDCC+Fonds propres commune	4 modules de latrines	Soka sèrou sikki yara
	UNICEF	8 modules de latrines	Ecoles
PREVISIONS 2010 POUR L'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	FADEC	Construction de 4 modules de latrines	Bureaux d'arrondissement de la commune
	PACEA/HELVETAS	Acquisition de 10 dispositifs de lave mains	Restauratrices et restaurateurs de la commune

2.2- Quelques préoccupations des populations

Après les exposés des autorités locales, les participants ont successivement posé des questions de compréhension. Ces dernières ont porté essentiellement sur :

- la mobilisation faite par la commune pour la tenue effective de l'audience publique,
- la disponibilité des partenaires techniques et financiers à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des populations dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement,
- les dispositions prises par les élus locaux pour que les populations éprouvent une envie de prendre effectivement part aux audiences publiques,
- l'entretien des infrastructures réalisées,
- la gestion des ouvrages par les fermiers,
- la continuité et la durabilité des services.

A toutes ces préoccupations exprimées, les autorités ont tenté d'apporter des réponses qui, selon les participants, leur ont permis de mieux comprendre comment les ouvrages sont réalisés.

Soulignons que la mairie a saisi cette occasion pour rendre compte également de sa gestion dans les secteurs de la santé, de l'éducation et d'autres secteurs tels que l'état civil, Il convient également signaler qu'après l'audience publique, le président de la cellule de Sinendé et les autorités locales se sont rendus à la radio Nonsina de Bembèrèkè pour prendre part à une émission sur la reddition des comptes dans la commune de Sinendé.

CONCLUSION

La gestion du secteur de l'eau et de l'assainissement dans la commune de Sinendé mérite encore une attention particulière. La responsabilité est partagée entre les autorités et les populations. Le devoir des autorités est de faire le point régulier de la gestion du secteur de l'eau dans la commune. Ce faisant, les populations auront confiance de la gestion transparente des recettes des ventes d'eau et ne s'opposeront pas comme le constat fait dans certaines localités de la commune.